



Ne employé seul

Ne est employé seul dans quatre cas.

→ Cas 1 : le « ne » explétif

Le NE explétif est un adverbe. Il sert à remplir la phrase, il ne change pas le sens de la phrase. Il est introduit par les conjonctions :

avant que, de peur que, de crainte que, à moins que

Et certains verbes :

avoir peur, redouter, éviter, empêcher, ne pas douter, etc. mmm!

Exemples :

*Sortez **avant que** je **ne** me fâche !
Je me suis dépêché **de peur qu'**il **ne** pleuve.
Nous leur avons téléphoné **de crainte qu'**ils **n'**aient oublié notre rendez-vous.
Prends ce livre **à moins que** tu **ne** l'aies déjà.*

*J'**ai peur qu'**ils **n'**aient compris.
Je **crains qu'**elle **ne** soit absente.*

Le « ne » explétif peut toujours être supprimé :

Exemples :

*Je me suis dépêché de peur qu'il pleuve.
Nous leur avons téléphoné de crainte qu'ils aient oublié notre rendez-vous.
Prends ce livre à moins que tu l'aies déjà.
Sortez avant que je me fâche !
J'ai peur qu'ils aient compris.
Je crains qu'elle soit absente.*

→ Cas 2 : ne est employé seul avec les verbes « cesser de, pouvoir, oser et savoir quand ils sont suivis d'un infinitif. Les phrases sont alors à la forme négative.

Exemples :

*Il ne pourra le faire sans votre accord. (= Il ne pourra pas le faire sans votre accord.)
Je n'ose vous dire ce que je ressens à cet instant. (= Je n'ose pas vous dire ce que je ressens...)
Elle ne sait quand il reviendra. (= Elle ne sait pas quand il reviendra.)*



Je ne cesse de penser à tout cela. (= Je ne cesse pas de penser à tout cela.)

➔ **Cas 3 : lorsque ne suit un SI conditionnel**

Exemples :

Si je ne me trompe...

Si ne ne m'abuse...

Ces exemples ont une valeur négative.

➔ **Cas 4 : ne est employé seul dans certaines expressions**

Exemples :

Qu'à cela ne tienne !

Ne t'en déplaie, je viendrai quand même !

